



## DOCUMENTS DE TRAVAIL DE LA DGTPE

Numéro 2007/13 - Décembre 2007

---

# Quels secteurs réformer pour favoriser l'emploi et la croissance

---

Romains BOUIS

---



# Quels secteurs réformer pour favoriser l'emploi et la croissance ?

Romain BOUIS

Ce document de travail n'engage que ses auteurs. L'objet de sa diffusion est de stimuler le débat et d'appeler commentaires et critiques.

Au moment de la rédaction de cet article, Romain BOUIS était économiste au bureau « Politiques de croissance » (MACRO 1) à la DGTPE.

Ce document de travail a bénéficié des précieux commentaires et suggestions d'Anne Epaulard et de Jean-Luc Schneider. Toutes erreurs et omissions demeurent sous la responsabilité de l'auteur.



# SOMMAIRE

<b>Résumé / Abstract</b>	<b>5</b>
<b>Synthèse</b>	<b>7</b>
<b>Introduction</b>	<b>8</b>
<b>1 – Méthodologie</b>	<b>9</b>
<b>2 – Comparaison internationale et évolution dans le temps des facteurs de marge</b>	<b>10</b>
<b>2-1 Ensemble de l'économie</b>	<b>10</b>
<b>2-2 Industrie</b>	<b>12</b>
<b>2-3 Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau</b>	<b>13</b>
<b>2-4 Construction</b>	<b>15</b>
<b>2-5 Commerce de gros et de détail, réparations et hôtels et restaurants</b>	<b>16</b>
<b>2-6 Transports, entreposage et communication</b>	<b>18</b>
<b>2-7 Intermédiation financière</b>	<b>21</b>
<b>3 – Effets macroéconomiques d'un accroissement de la concurrence dans un ensemble de secteurs</b>	<b>22</b>
<b>Références bibliographiques</b>	<b>24</b>
<b>Annexe 1 : Méthode d'estimation des <i>markups</i></b>	<b>25</b>
<b>Annexe 2 : Comparaison internationale des <i>markups</i></b>	<b>28</b>
<b>Annexe 3 : Évolution des <i>markups</i> en France</b>	<b>30</b>
<b>Annexe 4 : <i>Markups</i> dans l'agriculture, chasse, sylviculture et pêche</b>	<b>32</b>
<b>Annexe 5 : Nuages de points pour l'estimation des indices de Lerner des secteurs marchands hors agriculture en France</b>	<b>33</b>



# RÉSUMÉ

Ce document propose une estimation et une comparaison de l'intensité de la concurrence de différents secteurs en France par rapport à un ensemble de pays européens (Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, Italie), dans le but d'identifier les secteurs susceptibles de faire l'objet de réformes structurelles pro-concurrentielles. Pour chaque secteur, l'intensité de la concurrence est évaluée à partir de l'estimation du facteur de marge (ou *markup*), défini comme le rapport entre le prix de vente et le coût de production d'une unité supplémentaire de produit (le coût marginal). Trois secteurs de l'économie française paraissent soumis à une concurrence relativement faible. Il s'agit du commerce de détail, de l'hôtellerie et de l'intermédiation financière. Une augmentation de la concurrence dans ces secteurs, conduisant à des niveaux de *markups* proches de ceux observés dans les pays les plus concurrentiels, permettrait à terme une augmentation de la valeur ajoutée des branches marchandes de 1,2 % et la création d'environ 200 000 emplois.

# ABSTRACT

This document estimates and compares the competition degree in several sectors of the French economy and of a group of European countries (Germany, Belgium, Denmark, Finland, Italy), in order to identify sectors where competition could be reinforced. For each sector, the measure of the degree of competition is based on an estimation of the markup, defined as the ratio of the market price to the marginal cost of production. It turns out that competition appears to be relatively weak in three sectors of the French economy. These sectors are retail trade, hotels, and financial intermediation. An intensification of competition in these three sectors, leading to markup ratios comparable to those observed in the most competitive countries, could raise French business sector value added by 1.2% and create about 200.000 jobs in the long-term.





## SYNTHÈSE

Ce document propose une estimation et une comparaison de l'intensité de la concurrence de différents secteurs de l'économie française et d'un ensemble de pays européens (Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, Italie), dans le but d'identifier les secteurs susceptibles de faire l'objet de réformes structurelles pro-concurrentielles. Pour chaque secteur, l'intensité de la concurrence est évaluée à partir de l'estimation du facteur de marge (ou *markup*), défini comme le rapport entre le prix de vente et le coût de production d'une unité supplémentaire de produit (le coût marginal). L'estimation des facteurs de marge sur différentes périodes permet en outre d'apprécier l'évolution au cours du temps du degré de concurrence dans chacun des secteurs depuis le début des années 80. Les principaux résultats sont les suivants :

- Le facteur de marge de l'ensemble de l'économie française (estimé à 1,26 sur la période 1995-2002) se situe légèrement au-dessus de la moyenne des facteurs de marge des pays européens considérés ici (1,23), mais en-dessous des facteurs de marge estimés dans les deux autres grandes économies de la zone euro, l'Allemagne (1,30) et l'Italie (1,27) ;
- Le facteur de marge de l'économie marchande, hors agriculture, a légèrement diminué en France entre les années 80 (1,22) et la période 1995-2002 (1,19) suggérant que dans l'ensemble, la concurrence s'est accrue ces vingt-cinq dernières années ;
- Contrairement à ce qui est parfois avancé, les secteurs produisant des biens non échangeables (et donc abrités) ne sont pas nécessairement moins concurrentiels. Par exemple, le secteur de la construction (qui représente en 2004 environ 8 % de l'économie marchande en termes de VA), apparaît très concurrentiel, bien qu'abrité de la concurrence internationale ;
- Trois principaux secteurs de l'économie française semblent offrir des possibilités d'accroissement de la concurrence au regard de la situation dans d'autres pays, ce qui pourrait permettre une augmentation du PIB et de l'emploi. Il s'agit (i) du commerce de détail (qui représente en 2004 6,3 % de l'économie marchande en termes de valeur ajoutée) ; (ii) de l'hôtellerie (0,8 % de l'économie marchande) et (iii) de l'intermédiation financière (6,5 % de l'économie marchande). Plusieurs autres secteurs – comme les taxis, la distribution de médicaments ou les vétérinaires – se caractériseraient également par un faible degré de concurrence mais l'absence de données pour estimer les facteurs de marge de ces secteurs, conduit à limiter l'analyse aux trois secteurs précités.
- On évalue qu'une augmentation de la concurrence dans les secteurs du commerce de détail, de l'hôtellerie et de l'intermédiation financière, à des niveaux proches de ceux observés dans les pays les plus concurrentiels, pourrait conduire à terme à une augmentation de la valeur ajoutée des branches marchandes de 1,2 % et à la création d'environ 190 000 emplois (110 000 dans les secteurs réformés et 80 000 dans le reste de l'économie). Cette estimation de l'effet de ces réformes sur le PIB peut être considérée comme un minorant dans la mesure où l'impact positif de l'intensification de la concurrence sur l'effort d'innovation des entreprises n'est pas pris en compte.

## Introduction

L'objectif de ce document de travail est d'estimer et de comparer l'intensité de la concurrence de différents secteurs de l'économie française et d'un ensemble de pays européens (Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, Italie), dans le but d'identifier les secteurs susceptibles de faire l'objet de réformes structurelles pro-concurrentielles. Pour chaque secteur, l'intensité de la concurrence est évaluée à partir de l'estimation du facteur de marge (le *markup*), défini comme le rapport entre le prix de vente et le coût de production d'une unité supplémentaire de produit (le coût marginal)<sup>1</sup>. Un facteur de marge plus élevé reflète ainsi un degré de concurrence plus faible<sup>2</sup>. L'estimation des facteurs de marge sur différentes périodes permet en outre d'apprécier l'évolution au cours du temps du degré de concurrence dans chacun des secteurs.

L'estimation économétrique des facteurs de marge repose sur la méthode développée par Roeger (1995), utilisée en particulier par l'OCDE et la BCE<sup>3</sup>. La principale limite des résultats des études disponibles à ce jour est que l'estimation est en général réalisée sur données annuelles entre la fin des années 70 et le début des années 2000<sup>4</sup>. Les facteurs de marge reportés dans ces études ne reflètent donc pas les réalités des secteurs en 2007, mais plutôt une moyenne des comportements de marge des producteurs sur les 25 dernières années. C'est pourquoi, les facteurs de marge sont ici estimés sur des périodes plus courtes, comme 1995-2002 (ce qui présente en outre l'avantage de représenter un cycle de conjoncture complet).

**Les résultats montrent que le facteur de marge de l'ensemble de l'économie française (estimé à 1,26 sur la période 1995-2002) se situe légèrement au-dessus de la moyenne des facteurs de marge des pays européens considérés ici (il est en particulier significativement supérieur aux facteurs de marge belges et danois), mais en-dessous des facteurs de marge estimés dans les deux autres grandes économies de la zone euro, l'Allemagne (1,30) et l'Italie (1,27)<sup>5</sup>. Le facteur de marge de l'économie marchande, hors agriculture, a légèrement diminué en France entre les années 80 (1,22) et la période 1995-2002 (1,19).**

En moyenne, l'industrie en France n'est pas moins concurrentielle que dans les autres pays considérés ici, bien que la France affiche des taux de *markups* significativement plus élevés dans certains secteurs industriels (en particulier vis-à-vis de la Belgique ou de l'Italie concernant les produits alimentaires, boissons, tabac, et dans la fabrication de machines et d'équipements).

L'ensemble des services marchands est à l'inverse statistiquement moins concurrentiel en France (mais aussi en Italie, en Finlande et en Allemagne) qu'en Belgique et au Danemark.

L'intensité de la concurrence semble en outre avoir diminué dans le commerce de gros et de détail, réparations (facteur de marge de 1,30, en très forte progression dans le commerce de détail dans la seconde moitié des années 90), dans l'hôtellerie et restauration (facteur de marge passé de 1,10 dans les années 80 à 1,37 sur la période 1995-2002), dans les transports et l'entreposage (facteur de marge de 1,35 sur 1995-2002 contre 1,26 sur 1982-1989) et dans le secteur de l'agriculture, chasse, sylviculture et pêche (facteur de marge de l'ordre de 1,80 sur 1995-2002, en forte augmentation par rapport aux années 80)<sup>6</sup>.

Les facteurs de marge français sont toutefois plus faibles que la moyenne européenne dans la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (facteur de 1,56 sur 1995-2002, quasi-identique depuis vingt-cinq

---

<sup>1</sup> Le taux de *markup* considéré ici doit être distingué du taux de marge défini par le rapport EBE / VAB dans la mesure où dans le calcul de l'écart entre le prix de vente et les coûts de production, ces derniers intègrent déjà la rémunération « normale » du capital. Un taux de *markup* élevé indique des profits anormalement élevés, tandis qu'un taux de marge (EBE / VAB) élevé peut simplement refléter une forte intensité capitaliste du secteur.

<sup>2</sup> En d'autres termes, ce taux de *markup* correspond à des rentes nourries par une situation faiblement concurrentielle.

<sup>3</sup> Voir Martins, Scarpetta et Pilat (1996) et Przybyla et Roma (2005).

<sup>4</sup> Une exception concerne l'étude de Christopoulou et Vermeulen (2007) qui utilise toutefois des données différentes des nôtres.

<sup>5</sup> Idéalement, il serait préférable de comparer les facteurs de marge de l'économie marchande hors agriculture. Les données nécessaires à l'estimation de ces facteurs de marge ne sont toutefois pas disponibles pour deux pays : la Belgique et l'Italie.

<sup>6</sup> Les estimations du facteur de marge des transports et entreposage ne sont toutefois disponibles que pour deux autres pays européens : l'Allemagne et la Finlande (facteurs respectifs de 1,17 et 1,40 sur 1995-2002).

ans) et la concurrence semble avoir augmenté au cours du temps dans le secteur des postes et télécommunications (facteur de marge en diminution spectaculaire, passé de 1,87 dans les années 80 à seulement 1,15 entre 1995 et 2002)<sup>7</sup>, et dans la construction (baisse substantielle du facteur de marge, passé de 1,19 dans les années 80 à seulement 1,04 dans les années 1990-2002).

Le facteur de marge de l'intermédiation financière est resté pratiquement stable en France (passé de 1,42 sur 1982-2002 à 1,39 sur 1990-2002), se situant dans la moyenne européenne mais au-dessus des facteurs de marge du secteur constatés outre-Atlantique.

Les estimations des facteurs de marge peuvent refléter d'autres éléments que l'intensité concurrentielle des secteurs. En particulier, le coût du capital étant mesuré de façon imparfaite, il est possible que des valeurs élevées de facteurs de marge reflètent en partie des primes de risque élevées au sein d'un secteur spécifique. Toutefois, ceci ne change en rien les conclusions dans la comparaison internationale des *markups* d'un secteur donné.

Enfin, les effets macroéconomiques d'une diminution des facteurs de marge dans trois secteurs de l'économie française (intermédiation financière, commerce de détail et hôtellerie) sont évalués à l'aide d'un modèle à deux secteurs construit pour évaluer l'impact macroéconomique de réformes pro-concurrentielles<sup>8</sup>.<sup>9</sup> Les résultats des simulations montrent qu'une baisse des facteurs de marge dans ces secteurs pourrait conduire à terme à une augmentation de la valeur ajoutée des branches marchandes de 1,2 % et à la création d'environ 190 000 emplois (110 000 dans les secteurs réformés et 80 000 dans le reste de l'économie).

## 1- Méthodologie

Pour chaque secteur, le *markup* ou facteur de marge (= 1 + taux de marge) est estimé économétriquement à partir de la méthode proposée par Roeger (1995) et présentée en annexe 1. Il s'agit de régresser le taux de croissance de la production en valeur, non expliquée par la croissance des facteurs en valeur, sur le taux de croissance de la productivité nominale du capital. Le coefficient estimé dans les régressions est l'indice de Lerner, défini par le ratio (prix – coût marginal)/prix. Il permet d'obtenir le *markup* par la relation  $markup = 1 / (1 - \text{indice de Lerner})$ .

Les *markups* estimés ici correspondent aux *markups* sur la production (rapport entre prix et coût marginal de production) et non aux *markups* sur la valeur ajoutée (rapport entre prix et coût marginal de la valeur ajoutée)<sup>10</sup>.

Les données nécessaires à l'estimation des facteurs de marge sont disponibles pour cinq pays européens, en plus de la France, sur des périodes plus ou moins longues. Pour la Belgique, les données couvrent au mieux la période 1996-2003, pour l'Allemagne, 1993-2003, pour le Danemark, 1974-2001, pour la Finlande, 1978-2003 et pour l'Italie, 1981-2001<sup>11,12</sup>.

---

<sup>7</sup> Les changements majeurs intervenus dans le secteur des télécommunications ces dernières années (en particulier, les services offerts par le secteur ne sont pas les mêmes selon la période d'estimation considérée) invitent toutefois à la prudence quant à l'interprétation de ce résultat.

<sup>8</sup> Plusieurs autres secteurs – tels que les taxis, la distribution de médicaments ou les vétérinaires – se caractériseraient également par un faible degré de concurrence. Toutefois, les données disponibles ne permettant pas d'estimer les facteurs de marge de ces secteurs, l'analyse se limite aux trois secteurs précités.

<sup>9</sup> Voir Bouis (2007).

<sup>10</sup> L'estimation économétrique des *markups* sur la production est généralement préférée à celle des *markups* sur la valeur ajoutée dans la mesure où cette dernière souffre d'un biais positif (voir Norrbin (1993) et Basu (1995)).

<sup>11</sup> Ces périodes de disponibilité diffèrent selon les secteurs.

<sup>12</sup> La base de données STAN contient également les données comptables pour l'Espagne. Néanmoins, ce dernier pays n'est pas retenu dans l'exercice de comparaison internationale en raison d'une période de disponibilité des données beaucoup trop courte (1996-2000) pour plusieurs secteurs.

Les facteurs de marge par secteur et par pays, estimés à partir du milieu des années 90, sont reportés dans le tableau en annexe 2<sup>13</sup>. Cinq grands postes sont distingués :

- industrie ;
- production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau ;
- construction ;
- services (commerce de gros et de détail, hôtels et restaurants ; transports, entreposage et communication et intermédiation financière) ;
- agriculture, chasse, sylviculture et pêche.

L'analyse de l'intensité de la concurrence à partir de l'estimation des facteurs de marge est complétée par une étude des parts de marché des entreprises en termes de chiffre d'affaires, à l'aide de la base de données ALISSE de l'INSEE ainsi que sur la base d'indicateurs de réglementation sectorielle de l'OCDE.

Les résultats des estimations sont présentés et commentés dans les sections qui suivent, d'abord au niveau de l'ensemble de l'économie, puis pour chacun des postes précédemment cités (excepté pour le poste agriculture, chasse, sylviculture et pêche, largement subventionné, et dont l'analyse est reportée en annexe 4), en détaillant le cas échéant les secteurs<sup>14</sup>.

## **2- Comparaison internationale et évolution dans le temps des facteurs de marge**

### **2-1 Ensemble de l'économie**

Sur la période 1995-2002, le facteur de marge pour l'ensemble de l'économie est estimé à 1,26 dans le cas de la France contre seulement 1,16 pour la Belgique et 1,30 pour l'Allemagne (voir tableau en annexe 2). Le facteur de marge français se situe légèrement au-dessus du facteur de marge moyen du groupe des pays européens sélectionnés, évalué à 1,23 (mais en-dessous des facteurs de marge estimés dans les deux autres grandes économies de la zone euro, l'Allemagne (1,27) et l'Italie (1,30)). Néanmoins, ces différences de facteurs ne sont pas statistiquement significatives (excepté dans les comparaisons avec la Belgique et le Danemark), comme le montre la figure 1.1, représentant les estimations des facteurs de marge et leurs intervalles de confiance<sup>15</sup>.

---

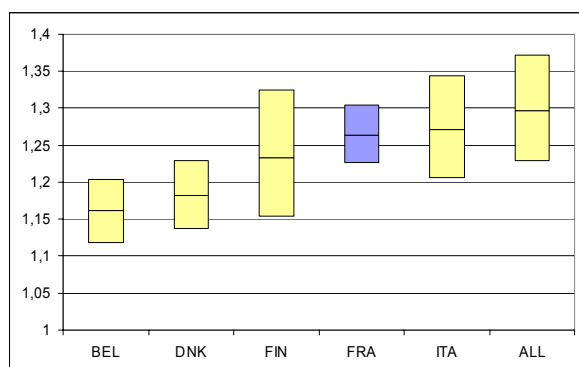
<sup>13</sup> Seules sont reportées les valeurs des facteurs de marge des secteurs pour lesquels les données françaises nécessaires à l'estimation sont disponibles dans la base de l'OCDE.

<sup>14</sup> Dans les estimations du facteur de marge, la production des différents secteurs est évaluée au prix de base (c'est-à-dire intégrant les subventions). Dans ce contexte, le poste agriculture, chasse, sylviculture et pêche – qui bénéficie depuis le début des années 90 d'aides directes importantes sous formes de subventions – constitue un cas particulier.

<sup>15</sup> L'intervalle de confiance du facteur de marge de l'ensemble de l'économie française sur la période 1995-2002 est estimé au seuil de 10 % à [1,23 ; 1,30]. Le facteur de marge français n'est donc pas statistiquement différent de la moyenne européenne (1,23). Il est en revanche significativement différent (au seuil de 10 %) du facteur de marge de l'ensemble de l'économie belge, dont l'intervalle de confiance est estimé à [1,12 ; 1,20]. La méthode de détermination des intervalles de confiance des *markups* est détaillée en annexe 1.

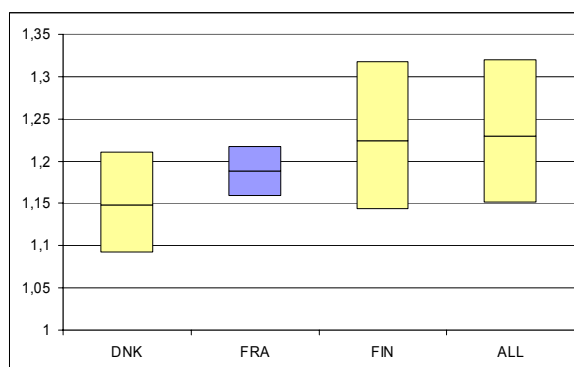
**Figure 1 : Comparaison internationale des facteurs de marge au niveau de l'économie (périodes d'estimation 1996-2003, 1995-2001 ou 2002, selon les pays)**

**1.1 Ensemble de l'économie**



Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

**1.2 Économie marchande, hors agriculture**



Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

Les facteurs de marge sont nettement plus faibles lorsque sont exclues l'agriculture et les activités de services collectifs, sociaux et personnels (figure 1.2). Dans le cas de la France, le facteur de marge des secteurs marchands hors agriculture est ainsi de 1,19. Il est de 1,15 au Danemark et de 1,23 en Allemagne.

Au moins deux éléments contribuent à la variation des comportements de marge des entreprises : le cycle économique (en période de faible activité, les entreprises ont tendance à comprimer leurs marges, et à les augmenter en période d'expansion) et une modification de la concurrence. Dans la mesure où l'étude s'intéresse avant tout à la modification des facteurs de marge liée à l'évolution de la concurrence, la période d'estimation 1995-2002 – qui correspond à un cycle de conjoncture complet – semble la plus pertinente<sup>16</sup>. L'inconvénient est que l'estimation est alors réalisée sur un petit nombre de points. Il est pour cette raison important de comparer les résultats obtenus avec ceux issus d'estimations réalisées sur des sous-périodes plus longues.

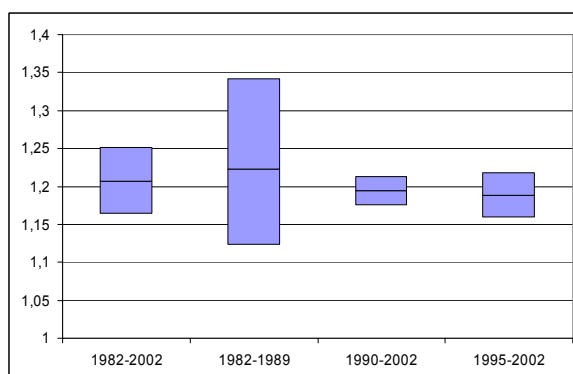
Le tableau en annexe 3 reporte les *markups* estimés de chaque secteur de l'économie française pour lesquels les données nécessaires à l'estimation sont disponibles dans la base STAN de l'OCDE. Quatre périodes d'estimation sont considérées : 1982-2002, 1982-1989, 1990-2002 et 1995-2002<sup>17</sup>.

Globalement, les secteurs de l'économie marchande, hors agriculture, auraient enregistré une légère diminution de leur facteur de marge entre les années quatre-vingt et quatre-vingt dix : le facteur de marge de ces secteurs est estimé à 1,22 sur la période 1982-1989 contre 1,19 sur la période 1990-2002. Néanmoins, ces différences ne sont pas statistiquement significatives au seuil de 10 % (figure 2).

<sup>16</sup> Elle permet en outre d'obtenir des *markups* relativement proches du comportement de marge actuel des entreprises.

<sup>17</sup> L'examen du nuage de points des ratios (taux de croissance du résidu de Solow nominal) / (taux de croissance de la productivité nominale du capital) pour l'ensemble de la branche marchande hors agriculture (représenté sur le figure en annexe 5), indique la présence de deux points aberrants en 1980 et 1981 qui entraînent une sous-estimation du facteur de marge. Ces deux années sont alors exclues de la période d'estimation.

**Figure 2 : Évolution du facteur de marge des secteurs marchands hors agriculture en France**



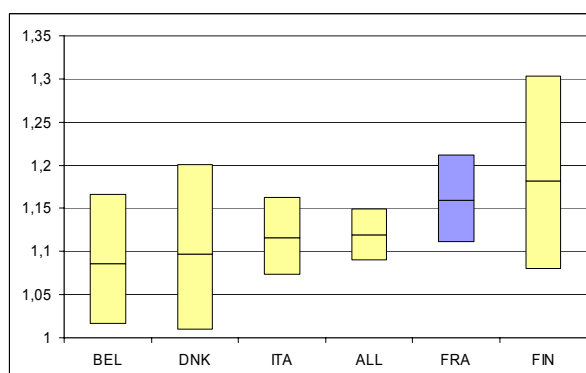
Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

Après avoir examiné l'intensité concurrentielle au niveau de l'ensemble de l'économie, il est nécessaire d'étudier le degré et l'évolution de la concurrence dans l'industrie et ses sous-secteurs (section 2.2), dans la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (section 2.3), dans la construction (section 2.4), dans le commerce de gros et de détail et l'hôtellerie et restauration (section 2.5), dans les transports, entreposage et communication (section 2.6) et enfin, dans l'intermédiation financière (section 2.7).

## 2-2 Industrie

L'industrie française – qui représentait en 2004 environ 21 % de l'économie marchande en termes de valeur ajoutée – n'est pas moins concurrentielle que la moyenne des autres pays européens considérés ici. Sur la période 1995-2002, le facteur de marge de l'industrie s'élève à 1,16 en France contre en moyenne environ 1,12 dans les autres pays. Les différences entre pays ne sont toutefois pas statistiquement significatives.

**Figure 3 : Facteurs de marge dans l'industrie (périodes d'estimation 1995-2001 ou 2002, selon les pays)**

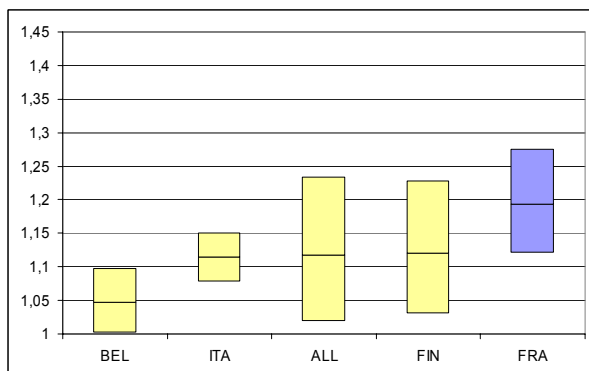


Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

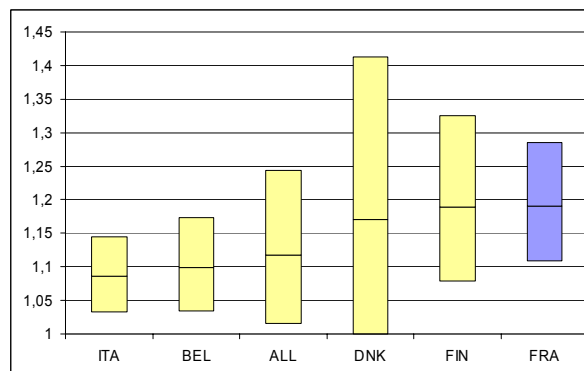
Une analyse sectorielle plus fine (figures 4.1 et 4.2) suggère que la France est significativement moins concurrentielle que la Belgique et l'Italie concernant le secteur des produits alimentaires, boissons, tabac (secteur représentant 14 % de la VA de l'industrie), moins concurrentielle que l'Italie dans le secteur de la fabrication de produits métallurgiques de base et d'ouvrages en métaux (14,6 % de la VA de l'industrie) et dans le secteur de la fabrication de machines et d'équipements (17,2 % de la VA de l'industrie). En revanche, elle apparaît significativement plus concurrentielle que la Finlande dans le secteur de la fabrication de papier, carton, articles en papier, impression et publication (9,6 % de la VA de l'industrie) mais pas moins concurrentielle dans ce secteur que les autres pays européens considérés ici.

**Figure 4 : Facteurs de marge d'un ensemble de secteurs industriels (périodes d'estimation 1996-2003, 1995-2001 ou 2002, selon les pays)**

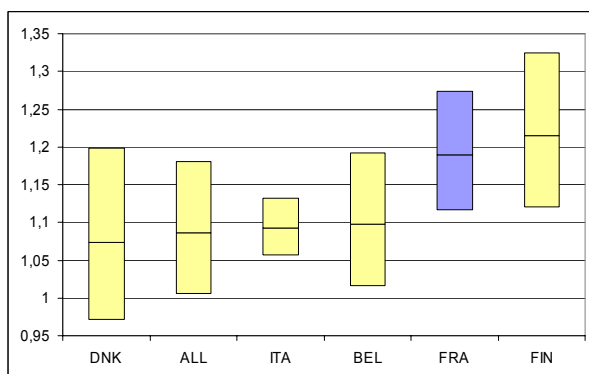
**4.1 Produits alimentaires, boissons, tabac**



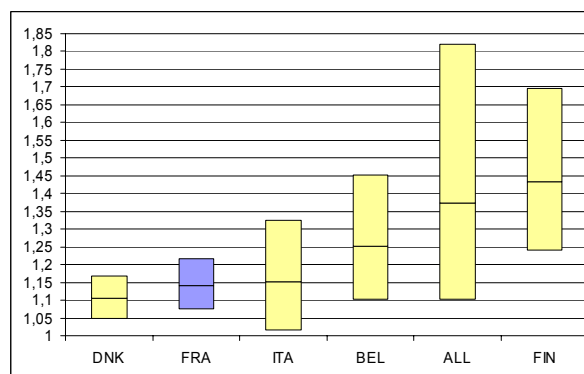
**4.2 Produits métallurgiques, ouvrages en métaux**



**4.3 Machines et équipements**



**4.4 Papier, articles en papier, impression et publication**

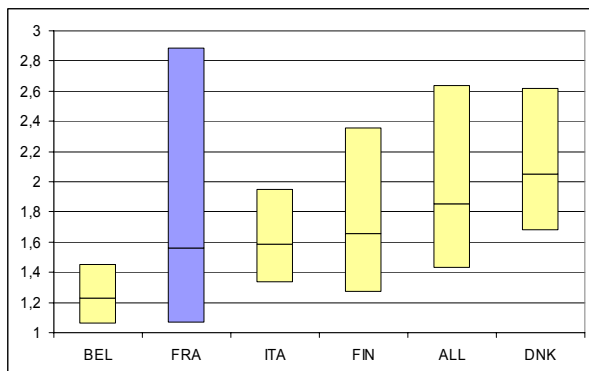


Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

**2-3 Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau**

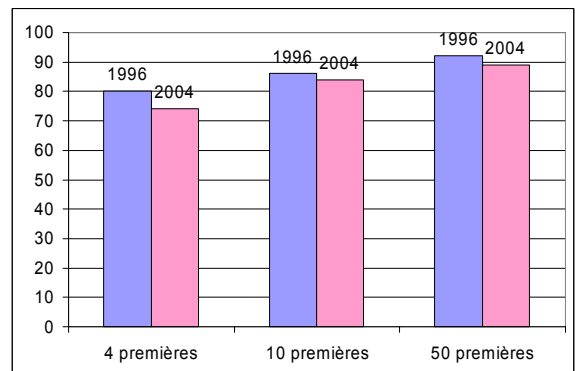
Le niveau relativement élevé (1,56 sur 1995-2002) du facteur de marge dans le secteur français de la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (secteur représentant en 2004 2,4 % de l'économie marchande en termes de VA) conduit à penser que ce secteur est peu concurrentiel. En réalité, de nombreux autres pays en Europe partagent des niveaux élevés de facteur de marge dans ce secteur (figure 5), à l'exception de la Belgique (facteur de marge estimé à 1,23). La figure 6 représente les parts de marché des 4, 10 et 50 premières entreprises françaises du secteur en termes de chiffres d'affaires, en 1996 et en 2004. Le niveau de concentration du secteur est relativement élevé et est resté assez stable entre ces deux années.

**Figure 5 : Facteurs de marge dans la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (périodes d'estimation 1996-2003, 1995-2001 ou 2002, selon les pays)**



Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

**Figure 6 : Parts de marché des 4, 10 et 50 premières entreprises dans la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau en 1996 et 2004 (en % du chiffre d'affaires)**



Source : base de données ALISSE, INSEE.

Cette stabilité de la concentration du secteur est conforme aux estimations de *markups* reportées dans le tableau 1, qui montrent que le facteur de marge français dans la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau n'a pratiquement pas varié depuis le début des années 80 (1,56 sur 1982-2002, 1,59 sur 1982-1989, 1,54 sur 1990-2002 et 1,56 sur 1995-2002), probablement en raison de la régulation d'une partie des tarifs de l'électricité par l'État<sup>18</sup>.

L'examen d'indicateurs de réglementation dans l'électricité (qui représente plus de 70 % de la branche en termes de VA) et dans le gaz (20 % de la VA de la branche) suggère que la France est un des pays européens où les productions et distributions d'électricité et de gaz sont en réalité les plus réglementées (figure 7)<sup>19</sup>.

Il convient néanmoins de souligner la grande diversité des techniques de production qui caractérise l'électricité. En particulier, le parc de production français (constitué essentiellement de centrales nucléaires) diffère grandement de celui des autres pays européens (constitué de centrales à gaz et à charbon), rendant difficile une comparaison directe des facteurs de marge.

**Tableau 1 : Facteurs de marge dans le secteur de la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau**

ALL	BEL	DNK	FIN	FRA	ITA
<b>1995-2002</b>	<b>1996-2003</b>	<b>1995-2001</b>	<b>1995-2002</b>	<b>1995-2002</b>	<b>1995-2001</b>
1,86***	1,23**	2,05***	1,66***	1,56*	1,59***
[1,43 ; 2,64]	[1,07 ; 1,45]	[1,68 ; 2,62]	[1,28 ; 2,36]	[1,07 ; 2,89]	[1,34 ; 1,95]
			<b>1982-2002</b>	<b>1982-2002</b>	<b>1982-2001</b>
			1,74***	1,56***	1,25*
			[1,56 ; 1,99]	[1,40 ; 1,76]	[1,03 ; 1,61]
			<b>1990-2002</b>	<b>1990-2002</b>	<b>1990-2001</b>
			1,59***	1,54***	1,56***
			[1,38 ; 1,88]	[1,29 ; 1,91]	[1,36 ; 1,83]

Lecture : le facteur de marge dans le secteur de la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau est estimé en France à 1,56 sur la période 1995-2002. Intervalles de confiance à 10 % entre crochets. \*\*\*, \*\*, \* indiquent que les facteurs de marge estimés sont significativement différents de 1 aux seuils respectifs de 1 %, 5 % et 10 %.

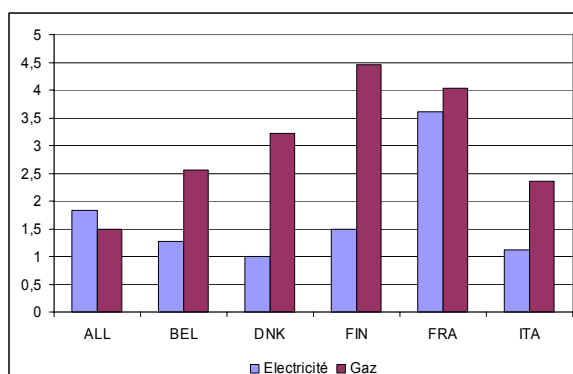
Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

<sup>18</sup> En raison de la prédominance du nucléaire (mode de production apparaissant comme le plus compétitif), la France bénéficie d'une rente par rapport aux autres pays européens, le prix de marché étant déterminé par la dernière unité mobilisée, la plus coûteuse. Il est donc possible que l'ouverture du marché de l'électricité ait en réalité conduit à une augmentation de la rente nucléaire dont bénéficie la France.

<sup>19</sup> Ces indicateurs, qui proviennent de l'OCDE, sont calculés à partir d'éléments mesurant l'ouverture des secteurs à la concurrence, la participation de l'État dans le capital des sociétés du secteur, le degré d'intégration verticale et la concentration sectorielle. Une valeur élevée de l'indicateur signifie un fort degré de réglementation du secteur.



**Figure 7 : Comparaison internationale des indices de réglementation ECTR dans l'électricité et le gaz en 2003**



Sources : OCDE et calculs DGTPE

Lecture : une valeur élevée de l'indice indique un fort degré de réglementation du secteur.

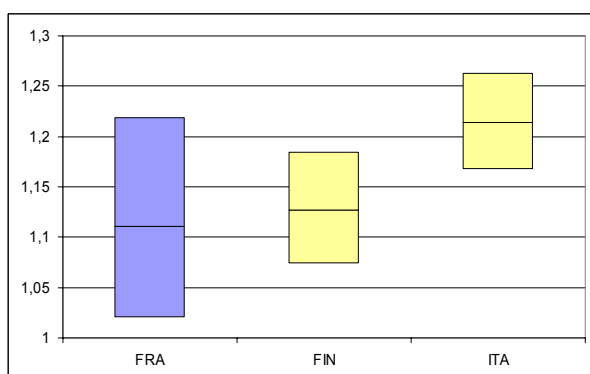
## 2-4 Construction

Le facteur de marge dans le secteur de la construction en France (qui représente en 2004 environ 8 % de l'économie marchande en termes de VA) n'est pas significativement différent de 1 sur la période 1995-2002. Ainsi, seuls sont comparés les facteurs de marge du secteur de la construction dans les différents pays, estimés sur la période 1982-2002. Comme l'indique la figure 8, sur la période 1982-2002, la France affiche un *markup* de 1,11, qui n'est pas statistiquement différent de celui de la Finlande ou de l'Italie (*markups* respectifs de 1,13 et 1,21).

Les parts de marché des 4, 10 et 50 premières entreprises françaises de construction en 1996 et en 2003 (figure 9) indiquent clairement une forte diminution de la concentration du secteur entre le milieu des années 90 et le début des années 2000.

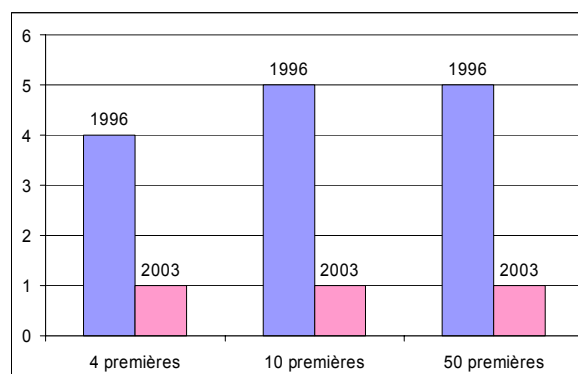
Cette baisse de la concentration semble aller de pair avec une diminution des marges du secteur dans les années 90. Même si l'estimation du facteur de marge sur la période 1990-2002 reste imprécise (le facteur de marge n'est pas statistiquement différent de 1), le résultat d'un facteur de marge sur la période 1982-2002 inférieur au facteur de marge estimé sur 1982-1989 (1,11 contre 1,19) conduit à penser qu'il y a bien une baisse des marges dans la construction en France (Tableau 2).

**Figure 8 : Facteurs de marge dans la construction (période d'estimation 1982 – 2002)**



Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

**Figure 9 : Parts de marché des 4, 10 et 50 premières entreprises dans la construction en 1996 et 2004 (en % du chiffre d'affaires)**



Source : base de données ALISSE, INSEE.

**Tableau 2 : Facteurs de marge dans le secteur de la construction**

ALL	BEL	DNK	FIN	FRA	ITA
<b>1995-2002</b> 1,12* [1,01 ; 1,25]	<b>1996-2003</b> 1,09*** [1,06 ; 1,12]	<b>1995-2001</b> 1,08 [0,91 ; 1,34]	<b>1995-2002</b> 1,13** [1,05 ; 1,23]	<b>1995-2002</b> 1,04 [0,94 ; 1,17]	<b>1995-2001</b> 1,20*** [1,12 ; 1,29]
			<b>1982-2002</b> 1,13*** [1,07 ; 1,18]	<b>1982-2002</b> 1,11** [1,02 ; 1,22]	<b>1982-2001</b> 1,21*** [1,17 ; 1,26]
			<b>1990-2002</b> 1,17*** [1,12 ; 1,23]	<b>1990-2002</b> 1,04 [0,98 ; 1,11]	<b>1990-2001</b> 1,19*** [1,12 ; 1,27]

Lecture : le facteur de marge dans le secteur de la construction est estimé en France à 1,11 sur la période 1982-2002. Intervalles de confiance à 10 % entre crochets. \*\*\*, \*\*, \* indiquent que les facteurs de marge estimés sont significativement différents de 1 aux seuils respectifs de 1 %, 5 % et 10 %.

Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

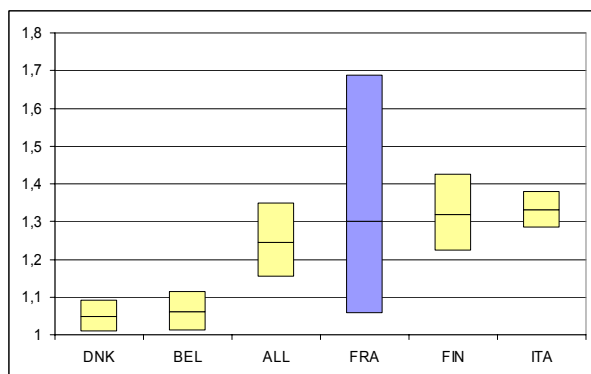
## 2-5 Commerce de gros et de détail, réparations et hôtels et restaurants

### Commerce de gros et de détail, réparations

Les données disponibles au niveau du secteur de commerce de gros et de détail, réparations permettent de mener l'analyse en distinguant d'une part le commerce de gros et de détail, réparations et d'autre part le commerce de détail, réparation d'articles personnels et domestiques.

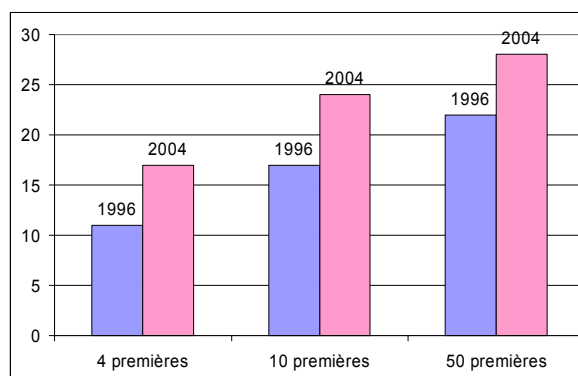
Au niveau du secteur du commerce de gros et de détail, réparations (qui représente en 2004 environ 15 % de l'économie marchande en termes de VA), la France se place parmi les pays les moins concurrentiels, avec un facteur de marge de 1,3 contre seulement 1,05 et 1,06, respectivement au Danemark et en Belgique. En réalité, la concentration du secteur a augmenté en France depuis le milieu des années 90, comme le montre l'évolution entre les années 1996 et 2004 des parts de marché des 4, 10 et 50 premiers acteurs du secteur du commerce de détail (figure 11). La part de marché des 4 premières entreprises du secteur a par exemple progressé de plus de 50 % entre 1996 et 2004.

**Figure 10 : Facteurs de marge dans le commerce de gros et de détail, réparations (périodes d'estimation 1996-2003, 1995-2001 ou 2002, selon les pays)**



Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

**Figure 11 : Parts de marché des 4, 10 et 50 premières entreprises dans le commerce de détail (hors véhicules automobiles et motos) et la réparation d'articles personnels et domestiques en 1996 et 2004 (en % du chiffre d'affaires)**



Source : base de données ALISSE, INSEE.

La valeur élevée du facteur de marge dans le secteur français du commerce de gros et de détail, réparations semble surtout imputable à des marges particulièrement importantes dans le commerce de détail (hors commerce de détail de véhicules automobiles et de motos), réparation d'articles personnels et domestiques (représentant en 2004 6,3 % de l'économie marchande en termes de VA), en nette progression

dans la seconde moitié des années 90 (le facteur de marge de ce secteur est estimé à 1,34 sur la période 1982-1989, contre 1,55 sur 1995-2002)<sup>20, 21</sup>. Cette évolution est en accord avec le résultat mis en avant par plusieurs études d'une atténuation de la concurrence dans le secteur de la distribution à partir du milieu des années 90<sup>22</sup>. Elle serait essentiellement imputable à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1996 (« loi Galland ») conduisant à des augmentations des marges arrière des distributeurs, répercutées dans les prix de détail ainsi qu'à la loi Raffarin du 5 juillet 1996, réglementant l'implantation des surfaces commerciales de plus de 300 mètres carrés. La réforme de la loi Galland par la loi du 2 août 2005 (« loi PME »), associée à un ensemble d'autres mesures, devrait permettre une baisse des marges arrière ainsi que des prix facturés aux consommateurs.

**Tableau 3 : Facteurs de marge dans le secteur du commerce de détail (hors véhicules automobiles et motocycles) et de la réparation d'articles personnels et domestiques**

ALL	DNK	FIN	FRA
<b>1995-2002</b> 1,16 [0,91 ; 1,60]	<b>1995-2001</b> 1,02 [0,88 ; 1,21]	<b>1995-2002</b> 1,38*** [1,19 ; 1,64]	<b>1995-2002</b> 1,55*** [1,21 ; 2,14]
		<b>1982-2002</b> 1,24*** [1,16 ; 1,33]	<b>1982-2002</b> 1,28** [1,09 ; 1,54]
		<b>1990-2002</b> 1,30*** [1,15 ; 1,48]	<b>1990-2002</b> 1,22* [1,02 ; 1,52]

Lecture : le facteur de marge dans le secteur du commerce de détail (hors véhicules automobiles et motocycles) et de la réparation d'articles personnels et domestiques est estimé en France à 1,55 sur la période 1995-2002. Intervalles de confiance à 10 % entre crochets. \*\*\*, \*\*, \* indiquent que les facteurs de marge estimés sont significativement différents de 1 aux seuils respectifs de 1 %, 5 % et 10 %.

Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

### **Hôtels et restaurants**

Le facteur de marge du secteur des hôtels et restaurants (secteur représentant en 2004 3 % de l'économie marchande en termes de VA) estimé sur 1995-2002 est significativement plus important en France qu'en Belgique ou en Italie (1,37 contre respectivement 1,13 et 1,18). Parmi les pays étudiés, c'est en France que le facteur de marge de ce secteur est le plus élevé (figure 12), conséquence d'une forte augmentation enregistrée dans le milieu des années 90, le facteur passant de 1,12 sur la période 1982-1995 à 1,37 sur 1995-2002<sup>23</sup>.

Bien qu'il soit impossible de déterminer les parts respectives de l'hôtellerie et de la restauration dans cette augmentation (en raison de l'absence de données comptables à un niveau plus désagrégé), plusieurs éléments laissent penser que l'affaiblissement de la concurrence du secteur hôtel-restaurant observé en France à partir de la seconde moitié des années 90 concerne essentiellement l'hôtellerie. Ainsi que le note le rapport d'étape de la Commission Attali, la progression des prix a été nettement plus importante ces dernières années dans l'hôtellerie que dans les cafés et restaurants<sup>24</sup>, tandis que la loi Raffarin du 5 juillet 1996, qui soumet tout projet d'implantation ou d'extension d'hôtels de plus de 50 chambres en région parisienne et 30 chambres en province à une autorisation des Commissions Départementales d'Équipement Commercial, a probablement contribué à un affaiblissement de la concurrence du secteur.

<sup>20</sup> Le facteur de marge estimé sur la période 1995-2002 n'est cependant pas statistiquement différent de celui estimé sur 1982-1989.

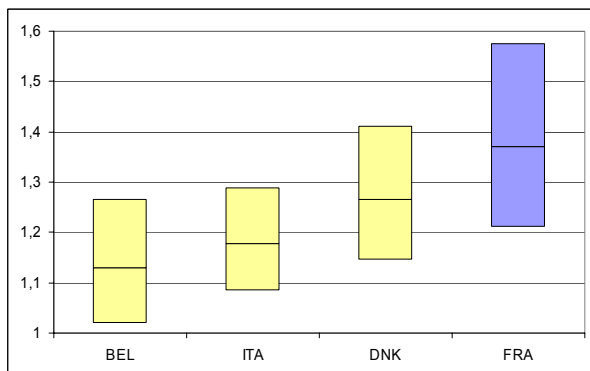
<sup>21</sup> À l'inverse, les marges dans le commerce, l'entretien et la réparation d'automobiles et de motocycles et le commerce de carburants automobiles auraient légèrement diminué (facteur de marge de 1,41 sur 1990-2002 contre environ 1,45 sur 1982-1989).

<sup>22</sup> Voir par exemple DGTPE (2006).

<sup>23</sup> Notons que les parts de marché des 10 premières entreprises d'hôtellerie et restauration en termes de chiffre d'affaires auraient en réalité diminué entre 1996 et 2004 tandis que celles des entreprises du secteur classées entre les 11<sup>ème</sup> et 50<sup>ème</sup> positions auraient augmenté (figure 13).

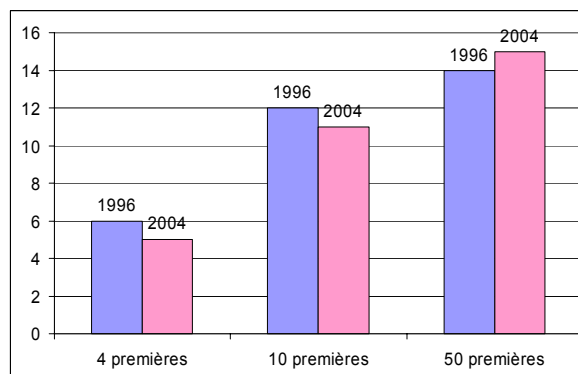
<sup>24</sup> « L'indice des prix dans le secteur Hôtels-Cafés-Restaurants a augmenté au rythme annuel moyen de 2,8 % entre 1998 et 2007, alors que dans le même temps l'indice des prix à la consommation croissait de 1,7 %. Plus particulièrement, le prix des hôtels a augmenté en moyenne de 4,5 % par an depuis 9 ans ».

**Figure 12 : Facteurs de marge dans l'hôtellerie et restauration (périodes d'estimation 1995-2001 ou 2002, selon les pays)**



Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

**Figure 13 : Parts de marché des 4, 10 et 50 premières entreprises dans l'hôtellerie et la restauration en 1996 et 2004 (en % du chiffre d'affaires)**



Source : base de données ALISSE, INSEE.

Le facteur de marge de l'hôtellerie et restauration a fortement progressé en France dans le milieu des années 90, comme l'indiquent les estimations reportées dans le tableau 4.

**Tableau 4 : Facteurs de marge dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration**

ALL	BEL	DNK	FIN	FRA	ITA
<b>1995-2002</b>	<b>1996-2003</b>	<b>1995-2001</b>	<b>1995-2002</b>	<b>1995-2002</b>	<b>1995-2001</b>
1,07	1,13**	1,27***	1,04	1,37***	1,18***
[0,82 ; 1,53]	[1,02 ; 1,26]	[1,15 ; 1,41]	[0,93 ; 1,14]	[1,21 ; 1,57]	[1,09 ; 1,29]
			<b>1982-2002</b>	<b>1982-2002</b>	<b>1982-2001</b>
			1,05**	1,17***	1,09***
			[1,01 ; 1,09]	[1,09 ; 1,26]	[1,04 ; 1,16]
			<b>1990-2002</b>	<b>1990-2002</b>	<b>1990-2001</b>
			1,02	1,23***	1,18***
			[0,95 ; 1,08]	[1,11 ; 1,37]	[1,11 ; 1,27]

Lecture : le facteur de marge dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration est estimé en France à 1,37 sur la période 1995-2002. Intervalles de confiance à 10 % entre crochets. \*\*\*, \*\*, \* indiquent que les facteurs de marge estimés sont significativement différents de 1 aux seuils respectifs de 1 %, 5 % et 10 %.

Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

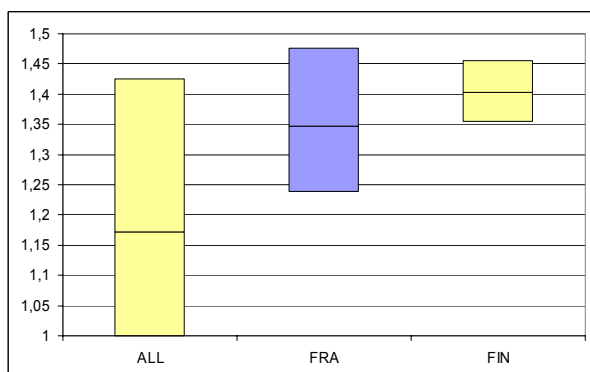
## 2-6 Transports, entreposage et communication

Les données disponibles permettent de mener l'analyse de la concurrence au niveau des transports et entreposage d'une part, et au niveau des postes et télécommunications d'autre part.

### *Transports et entreposage*

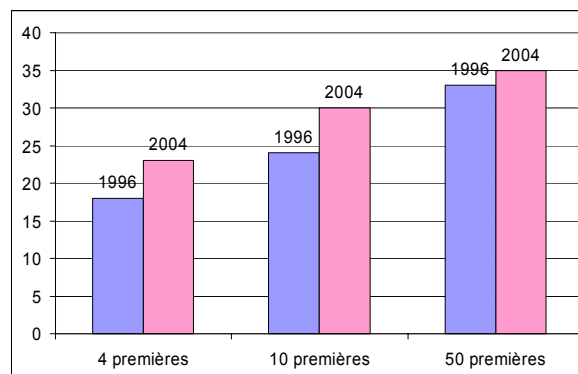
Le facteur de marge du secteur français des transports et entreposage (secteur représentant en 2004 6 % de l'économie marchande en termes de VA) est particulièrement élevé (1,35) en comparaison de celui estimé pour l'Allemagne (1,17). Il a légèrement augmenté dans le milieu des années 90 (valeur estimée de 1,26 sur 1982-1989), tout comme la concentration du secteur en termes de chiffre d'affaires (figure 15).

**Figure 14 : Facteurs de marge dans les secteurs des transports, entreposage (période d'estimation 1995-2002)**



Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

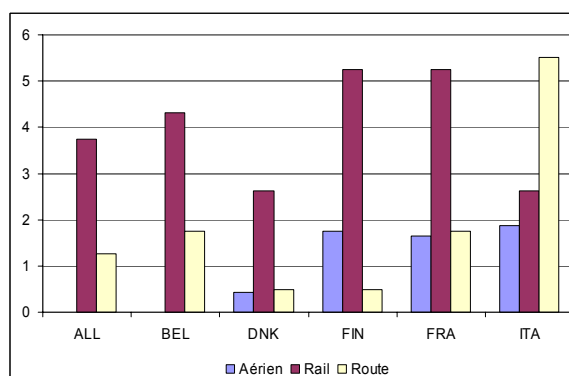
**Figure 15 : Parts de marché des 4, 10 et 50 premières entreprises dans les transports et entreposage en 1996 et 2004 (en % du chiffre d'affaires)**



Source : base de données ALISSE, INSEE.

Le secteur des transports et entreposage est composé d'activités très disparates (transport ferroviaire, transport routier de voyageurs, de marchandises, transport aérien, transport par eau, manutention, entreposage) et les données disponibles ne permettent pas d'étudier l'intensité de la concurrence au niveau de chacune de ces activités. Au mieux peut-on noter, à partir des indicateurs de concurrence de l'OCDE (figure 16), le niveau élevé de réglementation des transports ferroviaires et aériens en France en 2003 en comparaison de ceux observés en Allemagne, en Belgique ou au Danemark.

**Figure 16 : Comparaison internationale des indices de réglementation ECTR dans les transports en 2003**



Sources : OCDE et calculs DGTPE

Lecture : une valeur élevée de l'indice indique un fort degré de réglementation du secteur.

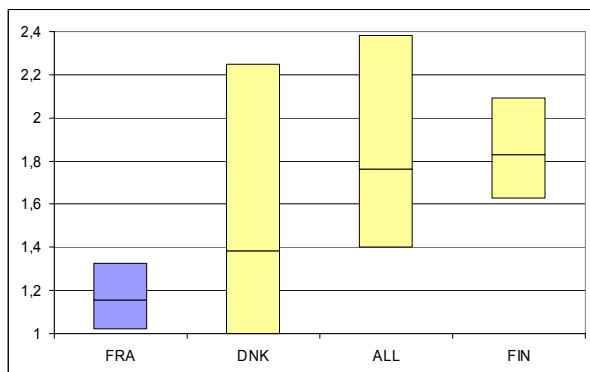
### Postes et télécommunications

Le facteur de marge du secteur français des postes et télécommunications (secteur représentant en 2004 3 % de l'économie marchande en termes de valeur ajoutée) est particulièrement faible (1,15) sur la période 1995-2002 (figure 17) et est significativement inférieur aux facteurs de marge estimés pour l'Allemagne et la Finlande. La concentration du secteur, quoiqu'élevée, a connu une baisse marquée entre le milieu des années 90 et le début des années 2000. La part de marché des 4 premières entreprises en termes de chiffre d'affaires a par exemple baissé de plus de 20 % entre 1996 et 2004 (figure 18).

Le facteur de marge des postes et télécommunications aurait fortement diminué à partir du milieu des années 90 (tableau 5), expliquant son faible niveau sur la période 1995-2002. Toutefois, le secteur des télécommunications a connu d'importantes mutations dans les années 90 (avec notamment l'apparition de la téléphonie mobile et de l'Internet), si bien que les résultats obtenus pour ce secteur doivent être interprétés

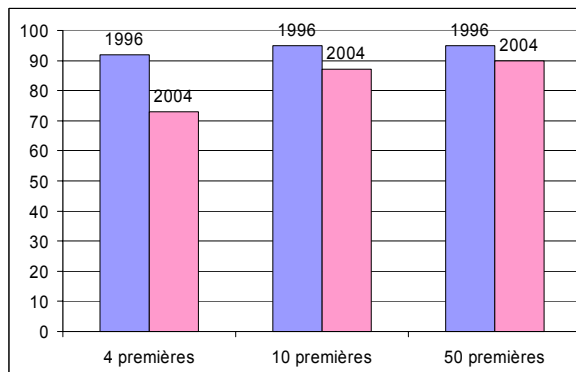
avec précaution. De plus, la France affiche pour ce secteur un indicateur de réglementation qui n'est pas particulièrement faible en comparaison des autres pays (figure 19).

**Figure 17 : Facteurs de marge dans les secteurs des postes et télécommunications (périodes d'estimation 1995-2001 ou 2002, selon les pays)**



Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

**Figure 18 : Parts de marché des 4, 10 et 50 premières entreprises dans les postes et télécommunications en 1996 et 2004 (en % du chiffre d'affaires)**



Source : base de données ALISSE, INSEE.

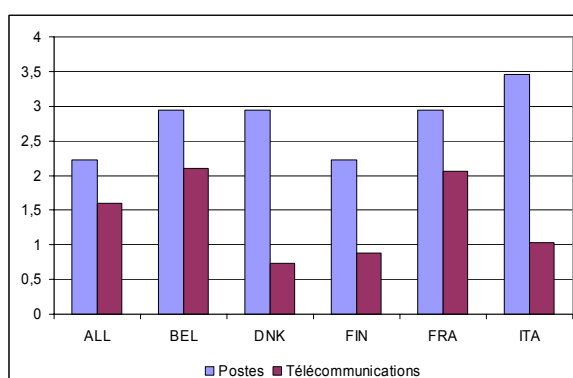
**Tableau 5 : Facteurs de marge dans le secteur des postes et télécommunications**

ALL	DNK	FIN	FRA
<b>1995-2002</b> 1,76*** [1,40 ; 2,38]	<b>1995-2001</b> 1,38* [1,00 ; 2,25]	<b>1995-2002</b> 1,83*** [1,63 ; 2,09]	<b>1995-2002</b> 1,15* [1,02 ; 1,33]
		<b>1982-2002</b> 1,59*** [1,48 ; 1,71]	<b>1982-2002</b> 1,87*** [1,45 ; 2,64]
		<b>1990-2002</b> 1,76*** [1,61 ; 1,92]	<b>1990-2002</b> 1,74** [1,16 ; 3,47]

Lecture : le facteur de marge dans le secteur des postes et télécommunications est estimé en France à 1,15 sur la période 1995-2002. Intervalles de confiance à 10 % entre crochets. \*\*\*, \*\*, \* indiquent que les facteurs de marge estimés sont significativement différents de 1 aux seuils respectifs de 1 %, 5 % et 10 %.

Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

**Figure 19 : Comparaison internationale des indices de concurrence ECTR dans les postes et télécommunications en 2003**



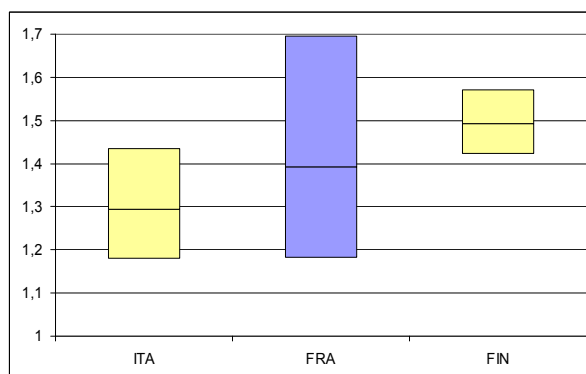
Sources : OCDE et calculs DGTPE

Lecture : une valeur élevée de l'indice indique un faible degré de concurrence du secteur.

## 2-7 Intermédiation financière

Le facteur de marge du secteur de l'intermédiation financière (secteur représentant en 2004 6,2 % de l'économie marchande en termes de VA) estimé sur la période 1995-2002 pour la France n'est pas statistiquement significatif (Tableau 6). La figure ci-dessous reporte alors les estimations de facteurs de marge de ce secteur sur la période 1990-2002.

**Figure 20 : Facteurs de marge dans l'intermédiation financière (périodes d'estimation 1990-2001 ou 2002, selon les pays)**



Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

La France se situe dans une position intermédiaire entre l'Italie et la Finlande. Les facteurs de marge du secteur, compris entre 1,30 et environ 1,50 sont relativement élevés. Les estimations pour les autres pays, réalisées à partir du milieu des années 90, indiquent également des valeurs élevées du facteur de marge, comprises entre 1,34 en Allemagne et 1,55 en Belgique.

**Tableau 6 : Facteurs de marge dans l'intermédiation financière**

ALL	BEL	DNK	FIN	FRA	ITA
<b>1995-2002</b> 1,34* [1,03 ; 1,91]	<b>1996-2003</b> 1,55*** [1,41 ; 1,72]	<b>1995-2001</b> 1,52*** [1,31 ; 1,83]	<b>1995-2002</b> 2,20*** [1,74 ; 3,00]	<b>1995-2002</b> 1,17 [0,93 ; 1,57]	<b>1995-2001</b> 1,28*** [1,14 ; 1,44]
			<b>1982-2002</b> 1,49*** [1,43 ; 1,56]	<b>1982-2002</b> 1,42*** [1,28 ; 1,60]	<b>1982-2001</b> 1,44*** [1,32 ; 1,59]
			<b>1990-2002</b> 1,49*** [1,42 ; 1,57]	<b>1990-2002</b> 1,39** [1,18 ; 1,69]	<b>1990-2001</b> 1,30*** [1,18 ; 1,43]

Lecture : le facteur de marge dans le secteur de l'intermédiation financière est estimé en France à 1,39 sur la période 1990-2002. Intervalles de confiance à 10 % entre crochets. \*\*\*, \*\*, \* indiquent que les facteurs de marge estimés sont significativement différents de 1 aux seuils respectifs de 1 %, 5 % et 10 %.

Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

L'estimation des facteurs de marge du secteur de l'intermédiation financière, hors activités d'assurance et de caisse de retraite (secteur représentant en 2004 4,5 % de l'économie marchande en termes de VA) confirme le caractère peu concurrentiel du secteur, quel que soit le pays (voir tableau 7), conclusion à laquelle aboutissent plusieurs études. La BCE<sup>25</sup> évalue par exemple à partir des données EU KLEMS le facteur de marge de l'intermédiation financière, hors activités d'assurance et de caisse de retraite, à 1,59 pour la France pour une moyenne européenne de 1,60, contre 1,29 aux États-Unis, tandis que l'OCDE (2005) estime, sur la base des données STAN, le *markup* des services financiers à 1,15 au Canada sur la période 1975-2002.

En d'autres termes, le degré de concurrence de l'intermédiation financière en France n'est pas plus faible que dans les autres pays européens, mais pourrait être amélioré. Les conclusions du rapport final de la Commission européenne sur la banque de détail, du 31 janvier 2007 abondent dans ce sens. Selon la Commission, le secteur de la banque de détail en Europe ne serait pas assez fragmenté en raison d'un manque de concurrence du secteur. La France s'est vue reprocher la présence de nombreux problèmes

<sup>25</sup> Voir Christophoulou et Vermeulen (2007).

concernant la concurrence sur les marchés des cartes de paiement, des systèmes de paiement et des produits proposés par les banques de détail. Notons toutefois que la création récente de la Banque Postale contribuera probablement à une augmentation de la concurrence dans le secteur bancaire, du fait notamment du nombre élevé d'implantations couvrant l'ensemble du territoire.

**Tableau 7 : Facteurs de marge dans l'intermédiation financière, hors activités d'assurance et de caisse de retraite**

ALL	DNK	FIN	FRA
<b>1995-2002</b> 1,94* [1,05 ; 12,25]	<b>1995-2001</b> 1,57*** [1,34 ; 1,89]	<b>1995-2002</b> 1,79*** [1,62 ; 2,01]	<b>1995-2002</b> 1,32 [0,95 ; 2,18]
		<b>1982-2002</b> 1,65*** [1,55 ; 1,77]	<b>1982-2002</b> 1,55*** [1,34 ; 1,84]
		<b>1990-2002</b> 1,69*** [1,58 ; 1,81]	<b>1990-2002</b> 1,50*** [1,20 ; 2,00]

Lecture : le facteur de marge dans le secteur de l'intermédiation financière, hors activités d'assurance et de caisse de retraite est estimé en France à 1,50 sur la période 1990-2002. Intervalles de confiance à 10 % entre crochets. \*\*\*, \*\*, \* indiquent que les facteurs de marge estimés sont significativement différents de 1 aux seuils respectifs de 1 %, 5 % et 10 %.

Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

### 3- Effets macroéconomiques d'un accroissement de la concurrence dans un ensemble de secteurs

Cette section propose d'évaluer les effets sur l'économie d'une diminution du facteur de marge des secteurs de l'intermédiation financière, du commerce de détail, réparations et de l'hôtellerie<sup>26</sup> à l'aide d'un modèle macroéconomique tenant compte des spécificités de ces secteurs telles que la taille ou l'intensité capitalistique<sup>27</sup>. Les facteurs de marge ciblés sont les suivants :

- pour le secteur de l'hôtellerie, le facteur de marge est ramené au niveau observé avant la mise en œuvre de la loi Raffarin, soit 1,12, le *markup* estimé sur 1982-1995<sup>28</sup> ;
- pour le secteur de l'intermédiation financière, l'ensemble des pays européens se caractérisant par un niveau de concurrence relativement faible, le facteur de marge cible retenu est celui estimé pour le Canada par l'OCDE (2005) sur la période 1975-2002 : la réforme est ainsi supposée diminuer le facteur de marge du secteur de 1,32 à 1,15<sup>29</sup> ;
- pour le secteur du commerce de détail, le facteur de marge cible retenu est celui qui prévalait avant la mise en place des lois Galland et Raffarin, c'est-à-dire le facteur de marge estimé sur la période 1982-1995 : la variante consiste ainsi à abaisser le facteur de 1,55 à 1,21.

Les résultats des effets macroéconomiques des diminutions de facteurs de marge sont reportés dans le tableau 8. Le modèle est calibré sur la base des spécificités comptables des secteurs (telles que leur part dans la valeur ajoutée des branches marchandes, leurs intensités en facteurs...) observées en 2003 ou 2004.

<sup>26</sup> Plusieurs autres secteurs – comme les taxis, la distribution de médicaments ou les vétérinaires – se caractérisent également par un faible degré de concurrence mais l'absence de données pour estimer les facteurs de marge de ces secteurs, conduit à limiter l'analyse aux trois secteurs précités.

<sup>27</sup> Voir Bouis (2007).

<sup>28</sup> Par ailleurs, en raison de l'absence de données comptables sur le seul secteur de l'hôtellerie permettant d'estimer le *markup* du secteur, deux scénarios extrêmes de *markup* sont considérés et les résultats des simulations retenus correspondent à la moyenne des effets obtenus sous chacun des scénarios.

<sup>29</sup> Le facteur de marge retenu (1,32) est celui estimé pour le secteur de l'intermédiation financière, hors activités d'assurance et de caisses de retraite, plus significatif sur la période 1995-2002 que le facteur de marge estimé pour le secteur de l'intermédiation financière au sens large. Cette valeur de 1,32 est quoi qu'il en soit relativement proche de l'estimation du facteur de marge de l'intermédiation financière au sens large sur la période 1990-2002 (1,39). Son choix permet d'adopter une approche prudente quant à l'ampleur de l'effet sur l'économie du choc pro-concurrentiel.



**Tableau 8 : Effets macroéconomiques d'une baisse des facteurs de marge dans un ensemble de secteurs**

Secteur réformé	Facteur de marge estimé	Facteur de marge ciblé	Secteur réformé		Ensemble de l'économie marchande	
			Production en volume	Emplois (milliers)	VA en volume	Emplois (milliers)
Intermédiation financière	1,32	1,15	+ 18 %	+ 49	+ 0,4 %	+ 71
Commerce de détail	1,55	1,21	+ 3 %	+ 38	+ 0,6 %	+ 88
Hôtellerie	1,37	1,12	+ 17 %	+ 22	+ 0,15 %	+ 27

Lecture : une diminution du facteur de marge dans le secteur du commerce de détail de 1,55 à 1,21 entraînerait à terme une augmentation de la valeur ajoutée des branches marchandes en volume de l'ordre de 0,6 % et la création de 88 000 emplois dans l'ensemble de l'économie marchande.

Les enchaînements économiques consécutifs à une baisse du *markup* sont les suivants. La diminution du facteur de marge entraîne une hausse de la demande du bien produit par le secteur (de la part des consommateurs finaux et des entreprises) et donc de la production et de l'emploi dans ce secteur. Au niveau macroéconomique, la réforme entraîne toujours une augmentation du potentiel national de production et des créations nettes d'emplois. L'ampleur de ces effets varie néanmoins selon les caractéristiques du secteur réformé (comme sa taille, son intensité capitalistique ou le degré de complémentarité du bien produit par le secteur avec les biens du reste de l'économie). Par exemple, dans le cas de l'intermédiation financière, la baisse du facteur de marge (de 1,32 à 1,15), et donc du prix des services de l'intermédiation financière, se traduit par une augmentation de la production (+ 18 %) et de l'emploi du secteur (+ 49 000 employés). Comme la consommation de services d'intermédiation financière est relativement complémentaire à la consommation des autres biens de l'économie, on observe également une augmentation de la demande et de la production des biens produits par le reste de l'économie. En outre, la hausse de la demande de capital dans le secteur de l'intermédiation financière accentue l'effet positif de la réforme sur le reste de l'économie, seul producteur du bien d'investissement.

Les effets de la réforme sont globalement les mêmes dans le cas du secteur du commerce de détail : on observe une augmentation de la production et de l'emploi, à la fois dans le secteur réformé et dans le reste de l'économie, grâce à des effets de complémentarité des biens. À l'inverse, les services d'hôtellerie étant en partie substituables aux biens et services produits par le reste de l'économie (du moins dans le panier de consommation des ménages<sup>30</sup>), la réforme se traduit par une légère baisse de la consommation finale de bien produit par le reste de l'économie, même si globalement, la production et l'emploi augmentent dans les deux secteurs.

Les estimations reportées dans le tableau 8 montrent que les réformes réalisées dans ces trois secteurs se traduiraient à terme par la création d'environ 190 000 emplois (110 000 dans les secteurs réformés et 80 000 dans le reste de l'économie) et par une augmentation de la valeur ajoutée des branches marchandes en volume d'environ 1,2 %. Ces résultats doivent être considérés comme des minorants dans la mesure où seuls les facteurs de marge sont supposés être affectés par l'intensification de la concurrence dans chaque secteur, les autres caractéristiques de l'économie restant inchangées. Or, il est probable qu'une augmentation de la concurrence s'accompagne également d'une amélioration de la croissance de la productivité globale des facteurs – les firmes étant incitées à innover pour maintenir ou accroître leurs parts de marché – accentuant l'effet bénéfique des réformes sur le PIB.

<sup>30</sup> Par exemple, une baisse du prix des services de l'hôtellerie conduirait probablement, toutes choses égales par ailleurs, à une diminution de la demande des ménages en services de location immobilière saisonnière.

# Références Bibliographiques

- Basu, S., 1995. Intermediate Goods and Business Cycles: Implications for Productivity and Welfare. *American Economic Review*, vol. 85.
- Borsenberger, C. et Doisy, N., 2006. Les relations commerciales entre fournisseurs et distributeurs. *Trésor-Éco* n° 3.
- Bouis, R., 2007. Évaluation de l'impact macroéconomique de réformes sectorielles à l'aide d'un modèle à deux secteurs. DGTPE, Document de travail 07/2007.
- Christopoulou, R. et Vermeulen P. 2007. Markups in the Euro area and the US over the period 1981-2004: a comparison of 50 sectors. Document de travail BCE.
- Hylleberg, S. et Jørgensen, R.W. 1998. A Note on the Estimation of Markup Pricing in Manufacturing. Document de travail. Centre for Non Linear Modelling in Economics, Department of Economics, University of Aarhus.
- Martins, J.O., Scarpetta, S. et Pilat, D., 1996. Mark-up ratios in manufacturing industries: Estimates for 14 OECD countries. *OECD Economics Department Working Papers* No. 162.
- Norrbin, S., 1993. The relation between price and marginal cost in the U.S. industry: A contradiction. *Journal of Political Economy*, vol. 101.
- OCDE, 2005. Product Market Competition in OECD countries: A synthesis. ECO/CPE/WP1(2005)17/ANN2.
- Przybyla, M. et Roma M., 2005. Does product market competition reduce inflation? Evidence from countries and sectors. *ECB Working Paper* 453.
- Roeger, W., 1995. Can Imperfect Competition Explain the Difference between Prima and Dual Productivity Measures? Estimates for US Manufacturing. *Journal of Political Economy*, vol. 103.

# Annexe 1 : Méthode d'estimation des *markups*

Le *markup* (ou facteur de marge) est évalué pour chaque secteur en utilisant la méthode développée par Roeger (1995). Le coût marginal d'une firme peut être exprimé comme suit

$$Cm = \frac{W\Delta L + R\Delta K}{\Delta Q - \theta Q},$$

où  $Q$  est la valeur ajoutée (réelle),  $W$ , le salaire,  $R$  le coût du capital et  $\theta$  le taux du progrès technique.

Cette expression se réécrit

$$\Delta q = \frac{WL}{Cm \cdot Q} \Delta l + \frac{RK}{Cm \cdot Q} \Delta k + \theta,$$

les variables en minuscules représentant des logarithmes. Lorsque les rendements d'échelle sont constants, les parts du capital et du travail dans la valeur ajoutée ont pour somme 1. Le facteur de marge étant défini par le rapport entre le prix de la valeur ajoutée  $P$  et le coût marginal ( $\mu = P/Cm$ ) et en notant  $\alpha = WL / PQ$ , on obtient

$$\Delta q = \mu\alpha\Delta l + (1 - \mu\alpha)\Delta k + \theta.$$

En soustrayant  $\alpha(\Delta l - \Delta k)$  des deux côtés de l'équation et en réarrangeant, on obtient le résidu de Solow

$$SR = \Delta q - \alpha\Delta l - (1 - \alpha)\Delta k = (\mu - 1)\alpha(\Delta l - \Delta k) + \theta.$$

En situation de concurrence pure et parfaite ( $\mu = 1$ ), le résidu de Solow est indépendant du taux de croissance du ratio capital/travail et est égal au taux du progrès technique  $\theta$ . Dans la réalité, cette propriété, connue sous le nom de propriété d'invariance du résidu de Solow, n'est pas observée. En effet, le résidu de Solow mesuré dans les périodes d'expansion est supérieur au résidu observé dans les années de récession, probablement à cause de la violation de l'hypothèse de concurrence pure et parfaite ( $\mu > 1$ ).

Le *markup* est relié à l'indice de Lerner noté  $B$  par l'expression  $\mu = 1 / (1-B)$ . Le résidu de Solow se réécrit

$$SR = \Delta q - \alpha\Delta l - (1 - \alpha)\Delta k = B(\Delta q - \Delta k) + (1 - B)\theta.$$

En concurrence pure et parfaite ( $B = 0$ ), le résidu de Solow est égal au taux du progrès technique. Roeger (1995) montre qu'une expression équivalente peut être obtenue pour un résidu de Solow basé sur les prix

$$SRP = \alpha\Delta w + (1 - \alpha)\Delta r - \Delta p = -B(\Delta p - \Delta r) + (1 - B)\theta.$$

En soustrayant  $SRP$  de  $SR$  et en ajoutant un terme d'erreur, on obtient une expression permettant d'estimer  $B$

$$\Delta y_t = B\Delta x_t + \varepsilon_t,$$

où

$$\Delta y = (\Delta q + \Delta p) - \alpha(\Delta l + \Delta w) - (1 - \alpha)(\Delta k + \Delta r),$$

est le taux de croissance du résidu de Solow nominal et

$$\Delta x = (\Delta q + \Delta p) - (\Delta k + \Delta r),$$

est le taux de croissance du ratio nominal production/capital. L'intérêt de cette méthode est que les prix et les volumes peuvent être groupés si bien que seules les variables nominales sont nécessaires pour l'estimation.

Il est possible d'étendre la démarche en incorporant les consommations intermédiaires. Dans ce cas, le *markup* se définit comme le ratio entre le coût marginal et le prix de production, et non plus le prix de la valeur ajoutée. La variable dépendante et les variables explicatives deviennent

$$\Delta y_{prod} = (\Delta q_{prod} + \Delta p_{prod}) - \alpha_{prod}(\Delta l + \Delta w) - \beta_{prod}(\Delta n + \Delta p_{ci}) - (1 - \alpha_{prod} - \beta_{prod})(\Delta k + \Delta r),$$

$$\Delta x_{prod} = (\Delta q_{prod} + \Delta p_{prod}) - (\Delta k + \Delta r),$$

où

$q_{prod}$  = log (production),

$p_{prod}$  = log (déflateur de la production),

$\alpha_{prod}$  = part de l'emploi dans la production,

$l$  = log (emploi),

$w$  = log (salaire),

$n$  = log (consommations intermédiaires),

$p_{ci}$  = log (prix des consommations intermédiaires),

$\beta_{prod}$  = part des consommations intermédiaires dans la production,

$k$  = log (stock de capital),

$r$  = log (coût du capital).

Le coût du capital est défini par la formule suivante : (taux d'intérêt nominal - inflation anticipée + taux de déclasserement (=5 %))\*déflateur du capital.

L'inflation anticipée est obtenue en appliquant un filtre HP (paramètre lambda = 100) sur la série du déflateur du PIB.

Il convient de rappeler que les estimations de *markups* sont obtenues sous l'hypothèse de rendements d'échelle constants. La prise en compte de rendements d'échelle croissants conduirait à des *markups* estimés encore plus importants (sur ce point voir par exemple Hylleberg et Jørgensen (1998)).

### Détermination de l'intervalle de confiance du *markup*

Le *markup* étant une fonction convexe de l'indice de Lerner, sa distribution est asymétrique (étalée à droite). La borne supérieure  $b_h$  de l'intervalle de confiance du *markup* au seuil de significativité de 5 % est telle que

$$1 - \Pr\left(\frac{1}{1 - \hat{B}} < b_h\right) = 5\%$$

$$\Leftrightarrow 1 - \Pr\left(\hat{B} < 1 - \frac{1}{b_h}\right) = 5\%$$

$$\Leftrightarrow 1 - \Pr\left(\frac{\hat{B}}{\hat{\sigma}_{\hat{B}}} < \frac{1 - \frac{1}{b_h}}{\hat{\sigma}_{\hat{B}}}\right) = 5\%,$$

et la borne inférieure  $b_l$  de l'intervalle de confiance du *markup* au seuil de significativité de 5 % vérifie

$$\Pr\left(\frac{1}{1 - \hat{B}} < b_l\right) = 5\%$$

$$\Leftrightarrow \Pr\left(\hat{B} < 1 - \frac{1}{b_l}\right) = 5\%$$

$$\Leftrightarrow \Pr\left(\frac{\hat{B}}{\hat{\sigma}_{\hat{B}}} < \frac{1 - \frac{1}{b_l}}{\hat{\sigma}_{\hat{B}}}\right) = 5\%,$$

où  $(\hat{B})/(\hat{\sigma}_{\hat{B}})$  représente la  $t$ -stat de l'indice de Lerner et suit une loi de Student à  $n-1$  degrés de libertés ( $n$  étant le nombre d'observations utilisées dans l'estimation).

# Annexe 2 : Comparaison internationale des *markups*

	ALL	f-stat	BEL	f-stat	DNK	f-stat	FIN	f-stat	FRA	f-stat	ITA	f-stat
	1995-2002		1996-2003		1995-2001		1995-2002		1995-2002		1995-2001	
PERIODES DESTINATION	1,3	10,03	1,16	8,24	1,18	8,77	1,23	6,42	1,26	16,27	1,27	9,57
<b>TOTAL (I à VIII)</b>	<b>1,41</b>	<b>2,22</b>	<b>1,48</b>	<b>4,56</b>	<b>1,07</b>	<b>0,48</b>	<b>1,19</b>	<b>0,91</b>	<b>1,76</b>	<b>7,55</b>	<b>1,59</b>	<b>7,38</b>
<b>I - AGRICULTURE, CHASSE, SYLVICULTURE ET PÊCHE</b>	<b>1,12</b>	<b>8,4</b>	<b>1,09</b>	<b>2,37</b>	<b>1,10</b>	<b>2,19</b>	<b>1,18</b>	<b>3,69</b>	<b>1,16</b>	<b>7,00</b>	<b>1,12</b>	<b>5,61</b>
Produits alimentaires, boissons, tabac	1,12	2,34	1,05	2,01	1,04	0,63	1,12	2,64	1,19	5,71	1,11	6,92
.....Textiles	1,29	3,27	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,18	6,08	1,15	3,59	n.d.	n.d.
Fabrication de papier, de carton, d'articles en papier, impression et publication	1,37	2,87	1,25	3,49	1,11	3,82	1,43	5,33	1,14	4,40	1,15	2,23
...Impression et publication	1,39	2,73	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,22	3,73	1,21	3,52	n.d.	n.d.
Fabrication de produits chimiques, articles en caoutchouc, plastique et carburant	1,21	4,33	1,1	2,37	1,18	2,32	1,12	1,39	1,21	7,23	1,16	4,44
...Cokéfaction, fabrication de produits pétroliers raffinés et de combustibles nucléaires	1,22	2,31	1,07	1,89	1,01	0,57	1,06	0,75	1,31	3,12	0,93	-0,65
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1,32	5,48	1,1	0,96	1,12	2,31	1,26	2,85	1,37	5,37	1,17	7,36
Fabrication de produits métallurgiques de base, d'ouvrages en métaux, de machines et d'équipements	1,08	3,33	1,07	1,36	1,07	1,29	1,17	4,79	1,17	5,13	1,09	5,47
Fabrication de produits métallurgiques de base et d'ouvrages en métaux	1,12	2,22	1,1	3,02	1,17	1,93	1,19	3,50	1,19	4,93	1,09	3,24
Fabrication de machines et d'équipements	1,09	2,04	1,1	2,31	1,07	1,36	1,21	4,88	1,19	5,53	1,09	5,32
...Machines et équipements, n.c.a.	1,15	8,9	1,21	2,7	1,09	0,85	1,11	3,38	1,26	11,38	1,09	4,75
...Équipements électriques et optiques	1,18	2,56	1,04	0,73	1,13	3,10	1,30	5,60	1,15	3,98	1,09	5,92
Matériels de transport	1,08	1,59	1,08	1,95	1,05	0,49	1,11	1,98	1,18	2,89	1,14	4,42
... Construction de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1,05	1,18	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,03	0,33	1,23	8,69	n.d.	n.d.
... Fabrication d'autres matériels de transport	1,41	5,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,13	1,94	1,08	0,51	n.d.	n.d.
Activités manufacturières n.c.a., récupération	1,12	6,35	1,05	0,89	1,19	2,44	1,08	3,02	1,09	3,72	1,12	22,98
<b>III - PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ ET D'EAU</b>	<b>1,86</b>	<b>5,36</b>	<b>1,23</b>	<b>2,83</b>	<b>2,05</b>	<b>9,36</b>	<b>1,66</b>	<b>4,18</b>	<b>1,56</b>	<b>2,32</b>	<b>1,59</b>	<b>6,13</b>
<b>IV - CONSTRUCTION</b>	<b>1,12</b>	<b>2,16</b>	<b>1,09</b>	<b>5,74</b>	<b>1,08</b>	<b>0,83</b>	<b>1,13</b>	<b>3,17</b>	<b>1,04</b>	<b>0,69</b>	<b>1,20</b>	<b>5,42</b>
<b>V - COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL, HÔTELS ET RESTAURANTS</b>	<b>1,2</b>	<b>5,89</b>	<b>1,07</b>	<b>3,47</b>	<b>1,08</b>	<b>4,69</b>	<b>1,26</b>	<b>8,17</b>	<b>1,31</b>	<b>4,05</b>	<b>1,29</b>	<b>15,58</b>
Commerce de gros et de détail, réparations	1,24	5,89	1,06	2,44	1,05	2,41	1,32	7,98	1,30	2,48	1,33	18,03
... Commerce, entretien et réparation de véhicules automobiles et de motos, commerce de détail de carburants automobiles	1,54	2,39	n.d.	n.d.	1,09	1,09	1,36	4,47	1,16	1,29	n.d.	n.d.
... Commerce de gros et activités d'intermédiaires du commerce de gros (sauf de véhicules automobiles et de motos)	1,78	7,35	n.d.	n.d.	1,09	1,43	1,34	3,81	1,26	2,54	n.d.	n.d.
... Commerce de détail, sauf de véhicules automobiles et de motos, réparation d'articles personnels et domestiques	1,16	1,14	n.d.	n.d.	1,02	0,25	1,38	4,49	1,55	3,77	n.d.	n.d.
Hôtels et restaurants	1,07	0,45	1,13	2,29	1,27	5,00	1,02	0,45	1,37	5,39	1,18	4,04

## Annexe 2 : Comparaison internationale des *markups* – suite

	ALL	f-stat	BEL	f-stat	DNK	f-stat	FIN	f-stat	FRA	f-stat	ITA	f-stat
PÉRIODES D'ESTIMATION	1995-2002		1996-2003		1995-2001		1995-2002		1995-2002		1995-2001	
<b>VI - TRANSPORTS, ENTREPOSAGE ET COMMUNICATION</b>												
Transports et entreposage	1,34	5	1,14	2,48	1,11	1,91	1,51	22,16	1,28	7,10	1,35	6,94
Postes et télécommunications	1,17	1,85	n.d.	n.d.	1,11	1,15	1,40	21,47	1,35	7,50	n.d.	n.d.
	1,76	5,58	n.d.	n.d.	1,38	2,01	1,83	12,64	1,15	2,26	n.d.	n.d.
<b>VII - FINANCE, ASSURANCE, IMMOBILIER ET ACTIVITÉS DE SERVICES AUX ENTREPRISES</b>												
Intermédiation financière	1,88	7,9	1,37	7,67	1,53	13,84	1,72	14,77	1,55	6,96	1,74	36,53
...Intermédiation financière (sauf activités d'assurance et de caisses de retraite)	1,34	2,11	1,55	10,49	1,52	6,01	2,20	8,58	1,17	1,24	1,28	4,52
Immobilier, locations et activités de services aux entreprises	1,94	2,12	n.d.	n.d.	1,57	6,29	1,79	13,73	1,32	1,54	n.d.	n.d.
...Activités immobilières	2,16	17,23	1,32	6,97	1,49	6,71	1,72	12,71	1,70	8,52	2,17	42,82
...Location de machines et d'équipements sans opérateur et de biens personnels et domestiques	4,2	25,37	n.d.	n.d.	2,88	18,45	2,45	18,58	4,70	32,23	n.d.	n.d.
	1,64	11,49	n.d.	n.d.	1,09	0,73	1,21	4,31	1,24	2,81	n.d.	n.d.
<b>VIII - ACTIVITÉS DE SERVICES COLLECTIFS, SOCIAUX ET PERSONNELS</b>												
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	1,13	4,98	1,07	3,24	1,10	10,35	1,07	20,06	1,16	8,99	1,14	3,82
Éducation	1,11	15,35	1,11	12,48	1,13	6,89	1,06	11,98	1,20	6,19	1,17	3,19
Santé et action sociale	1,04	1,81	1,05	4,14	1,13	5,12	1,09	16,88	1,05	0,96	1,09	1,70
Autres activités de services collectifs, sociaux et personnels	1,08	1,8	1,08	1,78	1,06	2,63	1,04	3,68	1,23	5,12	1,09	2,93
	1,3	4,22	0,98	-0,3	1,21	3,54	1,15	6,82	1,19	2,11	1,24	14,92
<b>TOTAL SERVICES (V à VIII)</b>	1,41	12,31	1,19	9,33	1,20	11,54	1,32	13,50	1,34	19,01	1,36	11,71
<b>SERVICES DU SECTEUR PRIVÉ (V à VII)</b>	1,56	11,11	1,23	9,82	1,25	11,03	1,48	18,45	1,42	15,15	1,47	18,95
<b>SECTEUR PRIVÉ HORS AGRICULTURE (II à VII)</b>	1,23	6,4	n.d.	n.d.	1,15	5,87	1,22	6,00	1,19	14,55	n.d.	n.d.

Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE. Les *t*-stats reportées sont relatives à l'hypothèse de nullité de l'indice de Lerner.

# Annexe 3 : Évolution des *markups* en France

	Périodes d'estimation				I-statis					
	1980-2002	1982-1989	1990-2002	1995-2002	1980-2002	1982-2002	1989-1989	1990-2002		
<b>TOTAL (I à VIII)</b>	1,18	1,27	1,28	1,26	1,26	17,91	11,17	5,35	19,34	16,27
<b>I - AGRICULTURE, CHASSE, SYLVICULTURE ET PÊCHE</b>	1,20	1,29	1,23	1,34	1,76	12,98	4,22	3,24	2,81	7,55
<b>II - TOTAL INDUSTRIE</b>	1,11	1,14	1,14	1,14	1,16	24,55	13,05	7,48	10,35	7,00
Produits alimentaires, boissons, tabac	1,14	1,16	1,15	1,17	1,19	24,33	4,78	3,40	3,35	5,71
.... Textiles	0,99	1,20	1,26	1,16	1,15	-0,46	5,09	2,98	8,34	3,59
Fabrication de papier, de carton, d'articles en papier, impression et publication	1,11	1,16	1,21	1,13	1,14	14,92	5,63	4,01	7,05	4,40
... Impression et publication	1,20	1,22	1,31	1,15	1,21	23,24	4,79	4,96	4,89	3,52
Fabrication de produits chimiques, articles en caoutchouc, plastique et carburant	1,17	1,18	1,20	1,16	1,21	36,47	7,80	3,64	10,16	7,23
... Cokéfaction, fabrication de produits pétroliers raffinés et de combustibles nucléaires	1,19	1,29	1,28	1,29	1,31	3,80	5,03	3,37	3,56	3,12
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1,05	1,31	1,37	1,25	1,37	1,53	3,14	1,98	4,48	5,37
Fabrication de produits métallurgiques de base, d'ouvrages en métaux, de machines et d'équipements	1,10	1,15	1,16	1,15	1,17	13,65	8,34	4,64	6,66	5,13
Fabrication de produits métallurgiques de base et d'ouvrages en métaux	1,03	1,17	1,20	1,16	1,19	1,73	8,32	3,63	7,53	4,93
Fabrication de machines et d'équipements	1,22	1,20	1,18	1,21	1,19	41,69	7,92	13,09	5,32	5,53
... Machines et équipements, n.c.a.	1,27	1,24	1,19	1,29	1,26	12,97	5,87	9,80	4,97	11,38
... Équipements électriques et optiques	1,17	1,17	1,18	1,17	1,15	16,61	9,27	11,62	5,96	3,98
Matériels de transport	1,04	1,15	1,19	1,13	1,18	1,93	3,29	2,47	2,55	2,89
... Construction de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1,06	1,23	1,31	1,18	1,23	2,14	4,26	4,62	4,60	8,69
... Fabrication d'autres matériels de transport	0,99	1,02	1,00	1,03	1,08	-0,31	0,24	0,09	0,23	0,51
Activités manufacturières n.c.a., récupération	1,10	1,19	1,19	1,19	1,09	6,53	5,33	4,65	3,37	3,72
<b>III - PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ ET D'EAU</b>	1,47	1,56	1,59	1,54	1,56	23,37	8,53	23,61	4,90	2,32
<b>IV - CONSTRUCTION</b>	1,07	1,11	1,19	1,04	1,04	5,18	2,17	3,38	1,13	0,69
<b>V - COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL, HÔTELS ET RESTAURANTS</b>	1,11	1,24	1,24	1,23	1,31	6,60	4,36	2,36	3,96	4,05
Commerce de gros et de détail, réparations	1,09	1,27	1,30	1,24	1,30	4,37	3,59	2,24	3,36	2,48
... Commerce, entretien et réparation de véhicules automobiles et de motos, commerce de détail de carburants automobiles	1,23	1,43	1,45	1,41	1,16	11,00	5,17	8,95	2,72	1,29
... Commerce de gros et activités d'intermédiaires du commerce de gros (sauf de véhicules automobiles et de motos)	1,05	1,24	1,26	1,22	1,26	2,30	3,38	1,73	4,28	2,54
... Commerce de détail, sauf de véhicules automobiles et de motos, réparation d'articles personnels et domestiques	1,12	1,28	1,34	1,22	1,55	5,74	2,76	2,18	2,02	3,77
Hôtels et restaurants	1,17	1,17	1,10	1,23	1,37	22,29	4,20	2,61	3,84	5,39



# Annexe 3 : Évolution des *markups* en France – suite

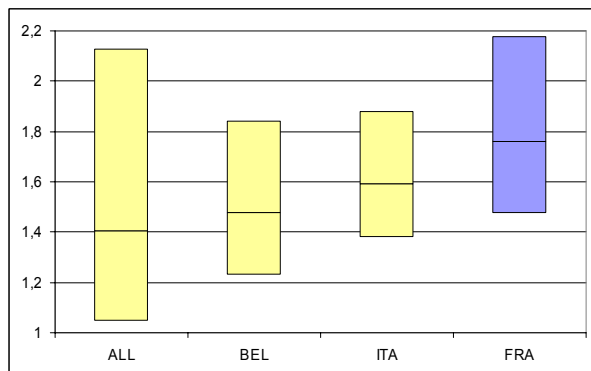
	Périodes d'estimation				t-stats			
	1980-2002	1982-1989	1990-2002	1995-2002	1980-2002	1982-2002	1989-2002	1995-2002
<b>VI - TRANSPORTS, ENTREPOSAGE ET COMMUNICATION</b>								
Transports et entreposage	1,29	1,40	1,39	1,28	17,71	10,17	12,43	6,38
Postes et télécommunications	1,17	1,27	1,28	1,35	11,60	11,46	11,83	7,76
	1,77	1,87	2,06	1,74	20,58	5,20	7,99	2,64
								2,26
<b>VII - FINANCE, ASSURANCE, IMMOBILIER ET ACTIVITÉS DE SERVICES AUX ENTREPRISES</b>								
Intermédiation financière	1,71	1,74	1,79	1,71	1,55	87,70	18,89	10,13
...Intermédiation financière (sauf activités d'assurance et de caisses de retraite)	1,25	1,42	1,46	1,39	1,17	9,30	6,40	3,93
Immobilier, locations et activités de services aux entreprises	1,33	1,55	1,62	1,50	1,32	10,56	6,13	3,59
...Activités immobilières	1,89	1,90	1,93	1,87	1,70	113,75	22,56	40,77
...Location de machines et d'équipements sans opérateur et de biens personnels et domestiques	4,73	5,35	5,07	5,60	4,70	205,66	76,02	86,62
	1,38	1,37	1,43	1,32	1,24	50,77	8,87	21,94
								4,60
								2,81
<b>VIII - ACTIVITÉS DE SERVICES COLLECTIFS, SOCIAUX ET PERSONNELS</b>								
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	1,10	1,17	1,18	1,16	1,16	8,92	7,43	3,90
Éducation	1,07	1,15	1,14	1,16	1,20	4,89	5,96	2,27
Santé et action sociale	1,04	1,04	1,01	1,07	1,05	12,29	2,15	0,52
Autres activités de services collectifs, sociaux et personnels	1,15	1,28	1,34	1,22	1,23	8,13	8,18	11,48
	1,23	1,29	1,42	1,22	1,19	20,08	5,60	6,87
								4,02
								2,11
<b>TOTAL SERVICES (V à VIII)</b>	1,30	1,40	1,42	1,37	1,34	23,20	14,77	9,12
								19,60
								19,01
<b>SERVICES DU SECTEUR PRIVÉ (V à VII)</b>	1,40	1,52	1,55	1,50	1,42	28,88	17,29	12,80
								14,69
								15,15
<b>SECTEUR PRIVÉ HORS AGRICULTURE (II à VII)</b>	1,15	1,21	1,22	1,19	1,19	18,97	9,93	4,78
								22,49
								14,55

Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE. Les t-stats reportées sont relatives à l'hypothèse de nullité de l'indice de Lerner.

## Annexe 4 : *Markups* dans l'agriculture, chasse, sylviculture et pêche

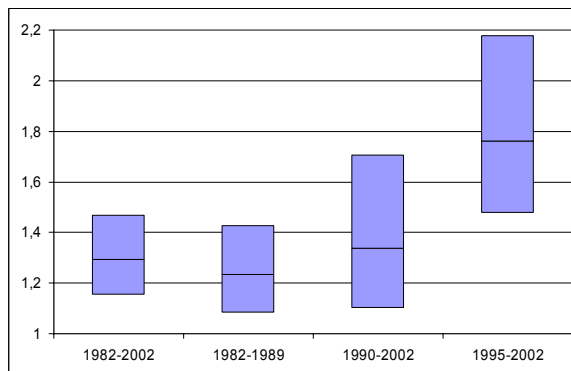
Avec un facteur de marge proche de 1,8 sur la période 1995-2002, la France apparaît comme le pays le moins concurrentiel dans le secteur de l'agriculture, chasse, sylviculture et pêche, parmi les pays dont les estimations de facteurs de marge pour ce secteur sont statistiquement significatives.

**Figure A1 : Facteurs de marge dans l'agriculture, chasse, sylviculture et pêche (périodes d'estimation 1996-2003, 1995-2001 ou 2002)**



Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

**Figure A2 : Évolution du facteur de marge dans l'agriculture, chasse, sylviculture et pêche en France**



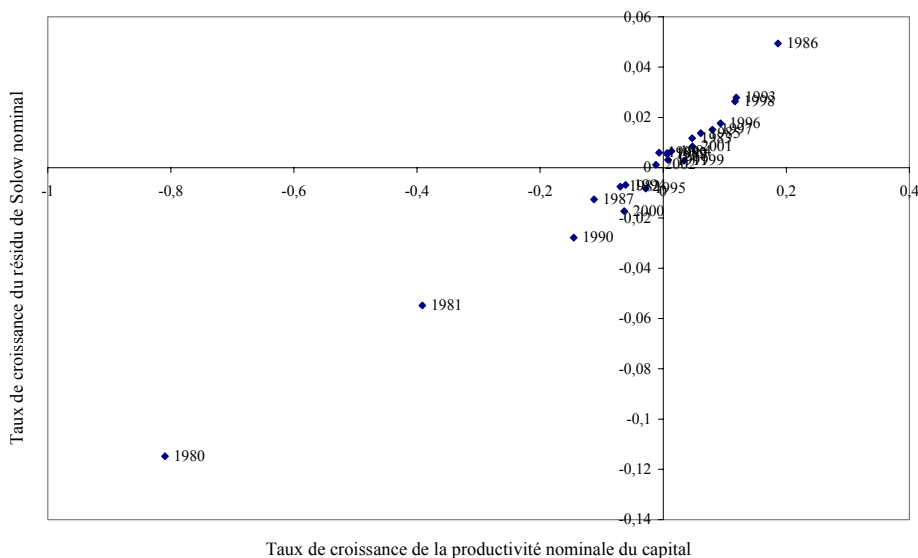
Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.

Le niveau élevé des marges dans ce secteur pourrait s'expliquer par les subventions dont bénéficie l'agriculture dans le cadre de la politique agricole commune (PAC). Les différences de facteurs de marge entre pays proviennent vraisemblablement de différences d'orientations productives des agricultures nationales. La France est par exemple spécialisée dans la production de viandes bovines et de céréales, deux des activités les plus subventionnées par la PAC.

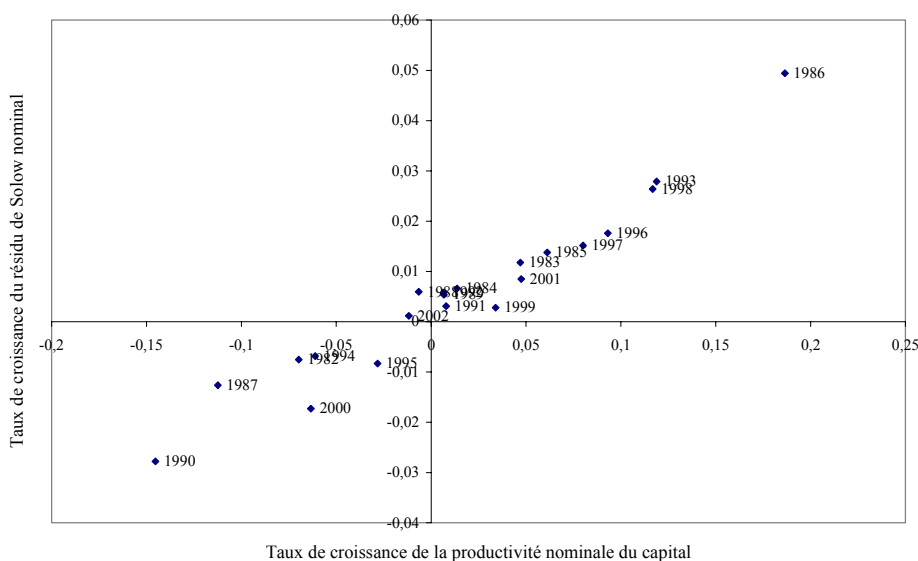
L'analyse de l'évolution du facteur de marge depuis le début des années 80 montre clairement une tendance à la hausse du comportement de marge du secteur (de 1,23 sur 1982-1989, le facteur de marge dans l'agriculture, chasse, sylviculture et pêche, est passé en France à 1,34 sur 1990-2002 et 1,76 sur 1995-2002). Ceci peut en partie s'expliquer par les changements intervenus dans la PAC au début des années 90 (le soutien par des prix d'intervention a été remplacé en 1992 par un soutien par les subventions). Tandis que la valeur ajoutée de la branche, évaluée au prix de production n'a pas varié en valeur depuis 1992, la valeur ajoutée de la branche, évaluée au prix de base (intégrant par conséquent les subventions) a augmenté, passant de 30 milliards en 1992 à 36 milliards en 2002.

# Annexe 5 : Nuages de points pour l'estimation des indices de Lerner des secteurs marchands hors agriculture en France

1980-2002



1982-2002



Lecture : Ces figures représentent les nuages de points des rapports entre le taux de croissance du résidu de Solow nominal et le taux de croissance de la productivité nominale du capital, dans les secteurs de l'économie marchande hors agriculture. Une pente élevée de la droite de régression passant par l'origine correspond à un indice de Lerner (=  $(markup - 1) / markup$ ) élevé, et donc à un facteur de marge élevé (voir annexe 1).

Sources : base de données STAN de l'OCDE et calculs DGTPE.